



# ECOLE DES DECOUVERTES DE COMINES

## PROJET PEDAGOGIQUE

Pouvoir organisateur : ASBL « Jeunes à Votre Service », rue de Wervicq, 66 7780 Comines  
Coordinatrices : Camille Géoën et Laurie Callemein  
Tél : 056/ 84 75 20 ou 0479/40 26 22                      E-mail: jeunesse@villedecomines-warneton.be

**« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. »**

Kofi A. Annan

## 1) Introduction et historique

L'école de devoirs de Comines a été créée en 1998 via le PSI (*Plan Social Intégré*). Quelques années plus tard, la gestion de l'edd a été confiée à l'asbl « Jeunes à Votre Service » qui a fait évoluer le projet en proposant davantage de jours d'ouverture et un panel d'activités diversifiées.

Au fil des années, en répondant à un besoin des parents, l'école de devoirs de Comines s'est transformée en un accueil extrascolaire proposant de la remédiation scolaire.

Accompagnée par l'ONE et son Conseil d'Administration, l'équipe encadrante a décidé de construire ce nouveau projet d'accueil (2021-2026) en plaçant l'enfant au centre du projet.

L'équipe pédagogique proposera un accueil de qualité répondant aux 4 missions principales d'une école de devoirs, à savoir :

- Le développement intellectuel de l'enfant

Cela signifie accompagner l'enfant lors de ses apprentissages et découvertes les plus divers dans un climat de confiance et d'ouverture et ce à l'aide d'outils adaptés : respect du rythme, respect des différentes intelligences, avec des méthodes différenciées en fonction des besoins : jeux, braingym, créativité..., tout en faisant le lien entre les savoirs et la réalité de la vie.

- Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant

L'émancipation c'est faire en sorte que l'enfant soit épanoui, qu'il soit bien dans sa peau et dans la société. Cela suppose d'écouter ses besoins, de l'accompagner dans son évolution vers le respect de soi et des autres ainsi que dans le fait de s'exprimer et d'agir librement de manière critique et autonome. Pour qu'il puisse acquérir confiance en lui et une bonne estime de lui-même, il faut reconnaître l'enfant tel qu'il est et tel qu'il voudrait devenir, l'aider à trouver et à tracer son chemin, lui permettre de comprendre qu'il a une place à prendre dans la société et construire avec lui les outils pour y arriver.

- La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions

Cela implique de donner à l'enfant des occasions de s'exprimer en développant différents modes d'expressions, artistiques ou autres, d'appréhender pratiquement le monde, de découvrir d'autres cultures, de mieux connaître la sienne, en s'ouvrant à ce qui l'entoure et en partageant diverses expériences.

Ensuite, favoriser la créativité, c'est accompagner les enfants à développer ses capacités à résoudre des problèmes, à imaginer des alternatives, à réfléchir autrement et librement, à développer leur imagination sans craindre les expériences nouvelles même déstabilisantes pour qu'ils deviennent des adultes accomplis potentiellement aptes à (ré)inventer une nouvelle société.

- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

C'est outiller l'enfant pour opérer des choix, assumer ses responsabilités, en l'amenant à comprendre les enjeux et les rapports de force de la société pour jouer un rôle dans celle-ci et évoluer vers plus d'autonomie. C'est encourager l'enfant à s'exprimer librement et développer son esprit critique ainsi qu'à connaître et intégrer ses droits et devoirs. Ce qui passe par la construction de repères communs tout en donnant un rôle et une place à chacun, en vue d'amener les enfants à devenir des acteurs de notre société.

## 2) Objectifs et valeurs

L'école de devoirs souhaite, à travers les activités proposées, les moments d'échange formels et informels, les sorties culturelles et la dynamique de groupe, offrir à chaque enfant une ouverture sur le monde, encourager sa curiosité et son envie d'apprendre.

L'enfant est acteur de la personne qu'il tend à devenir.

Un temps sera consacré à l'accompagnement des devoirs mais il sera réfléchi pour que chaque enfant y trouve sa place et puisse y progresser, à son rythme, sans se retrouver dans sa position d'élève, qu'il prenne du plaisir, parvienne à les réaliser de manière autonome et retrouve une image positive de l'école.

Dans un cadre bienveillant, les animatrices **favoriseront** :

- le travail en petits groupes ;
- la collaboration entre les petits et les grands ;
- l'apprentissage par la manipulation
- la possibilité pour l'enfant de se placer où il se sent bien ;
- l'apprentissage à l'utilisation de différentes ressources ;
- l'utilisation de matériel pédagogique (achat constant)
- la créativité de l'enfant.

Dans un cadre bienveillant, les animatrices **veilleront à** :

- renvoyer à l'enfant une image positive de lui-même afin de favoriser sa confiance en lui ;
- fortifier les compétences de l'enfant ;
- développer l'ouverture aux autres cultures, inculquer la notion de tolérance
- établir une relation de confiance avec l'enfant ;
- être à l'écoute ;
- prendre en considération la parole de l'enfant ;
- prendre le temps ;
- observer et découvrir l'enfant ;

- suivre la temporalité de l'enfant et s'adapter à son individualité ;
- prendre en compte l'état de fatigue de l'enfant ;
- prendre en considération les obstacles scolaires, relationnels ou émotionnels de l'enfant ;
- prendre en considération les besoins et les envies de l'enfant ;
- encourager le partenariat et la participation de chacun ;
- inculquer la notion de respect, envers soi-même, autrui, les locaux et le matériel.

### 3) Analyse du public et de l'environnement

Comines-Warneton est une commune francophone à facilités linguistiques située en Wallonie picarde, dans la province de Hainaut.

À ce jour, elle compte 18 139 habitants dont 1 460 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Cette entité est composée de sept villages : Le Bizet, Ploegsteert, Warneton, Bas-Warneton, Houthem, Ten-Brielen et Comines.

L'école de devoirs se trouve à Comines, à quelques minutes à pied de trois établissements scolaires. Le public accueilli est majoritairement issu de ces écoles.

## 4) Accessibilité

### 4.1 Public

L'école de devoirs accueille tous les enfants du niveau scolaire fondamental, de 6 à 12 ans, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté.

Elle a une capacité d'accueil de 15 enfants par séance et est ouverte à tous, sans distinction idéologique, philosophique ou religieuse. Toutefois, une attention particulière sera accordée aux enfants :

- rencontrant des difficultés d'apprentissage ;
- rencontrant des difficultés socio-économiques ;
- rencontrant des difficultés relationnelles ;
- primo-arrivants ;
- vivant dans une famille ne pouvant pas, pour des raisons diverses, les soutenir dans leur épanouissement personnel.

Dans cette optique, toute nouvelle demande d'inscription fera l'objet d'une concertation en équipe et sera acceptée en tenant compte du nombre de places disponibles et des possibilités d'encadrement.

Une liste d'attente sera mise en place en cas de désistement en cours d'année.

### 4.2 Heures d'ouverture

- Lundi : 15h30 à 17h30
- Mercredi : 11h30 à 17h30
- Jeudi : 15h30 à 17h30

Hors congés scolaires et jours fériés légaux.

### 4.3 Inscription

Toute demande d'inscription doit s'effectuer auprès des coordinatrices de l'école de devoirs, par mail ou par téléphone.

Suite à cette demande, un premier rendez-vous est convenu entre les coordinatrices et les parents. Il permet de présenter le projet, visiter les locaux et obtenir de plus amples informations sur l'enfant.

Si les parents adhèrent au projet et souhaitent inscrire leur enfant, la demande est analysée par l'équipe.

Si celle-ci valide l'inscription, une seconde rencontre est organisée entre les coordinatrices, les parents et l'enfant.

Dans le cas contraire, le parent peut également être aiguillé vers le service adéquat (*par exemple, accueil extrascolaire*).

L'inscription est confirmée dès réception :

- du règlement signé ;
- de la fiche santé ;
- de l'autorisation de droit à l'image ;
- du paiement de la première cotisation.

Afin de poursuivre un travail régulier avec l'enfant, celui-ci s'engage à être présent 2 jours par semaine en période d'ouverture de l'école de devoirs. Le choix des jours sera déterminé lors de l'inscription. Il s'engage également à être présent durant toute la durée de la session, c'est-à-dire jusque 17h30.

En cas de non-respect de ces critères, les coordinatrices se réservent le droit de résilier l'inscription.

### 4.4 Cotisation

Une cotisation mensuelle de 20€ par enfant est demandée et couvre :

- les activités ;
- les goûters ;
- les éventuelles sorties ;
- l'encadrement de qualité ;
- les assurances.

Tarif dégressif pour les enfants vivant dans le même foyer :

- 15€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant ;
- 10€ pour le 3<sup>ème</sup> enfant et les suivants.

L'école de devoirs est accessible à TOUS les enfants, le paiement de la cotisation ne doit pas être un frein à la participation d'un enfant. En cas de problème quant au paiement de la cotisation mensuelle, les parents sont invités à prendre contact avec les coordinatrices afin de réfléchir aux alternatives possibles (*paiement hebdomadaire, etc.*).

Le repas du mercredi midi n'est pas inclus dans le prix. Un micro-ondes est mis à disposition des enfants.

Une attestation fiscale sera automatiquement délivrée entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 avril.

## 4.5 Divers

Les enfants arrivent à l'école de devoirs par leurs propres moyens.

Un rang, organisé par l'Athénée Royal (Comines) et le Collège Notre-Dame de la Lys (Comines), achemine les enfants jusqu'au parvis de l'Hôtel de Ville de Comines. Les animatrices sont présentes à cet endroit et poursuivent le parcours jusqu'à l'école des découvertes.

Les animatrices sont également présentes devant l'Institut Saint-Henri (Comines).

Il est tenu aux parents de venir récupérer leur enfant à l'école de devoirs.

# 5 Moyens

## 5.1 Moyens financiers

Le financement de l'école de devoirs est assuré par un subside octroyé par l'ONE, un subside de la ville de Comines-Warneton et par les cotisations mensuelles des enfants.

## 5.2 Moyens humains

### 5.2.1 Equipe encadrante

L'équipe d'animation est composée de trois personnes qualifiées dont deux assurent également le rôle de coordinatrices.

Outre la participation active à l'aide aux devoirs et aux activités proposées, celles-ci sont chargées de la gestion du projet, de la gestion de l'équipe, des aspects administratifs et financiers journaliers.

Elles font le lien entre l'école de devoirs et les différents partenaires, à savoir les parents, les établissements scolaires et les acteurs sociaux et de l'éducation.

Les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale sont garants du bon fonctionnement de l'asbl.

### 5.2.2 Place des parents

Afin d'entourer au mieux les enfants qui rejoignent l'école de devoirs et garantir un suivi, il est important de créer une relation qui favorise l'échange et le dialogue avec les parents.

Les bases de cette relation sont bâties par les coordinatrices lors de l'accompagnement des parents dans la démarche d'inscription.

Cette rencontre sera l'occasion de définir les objectifs de l'école de devoirs et s'assurer de leur compréhension.

Des échanges, ponctuels, ont lieu chaque soir lorsque le parent vient chercher son enfant.

Si le parent souhaite s'entretenir avec les coordinatrices, des temps de rencontre sont possibles sur rendez-vous.

A long terme, l'équipe encadrante souhaite accorder une place plus large au parent en l'impliquant dans la vie de l'école de devoirs, par le biais d'activités spécifiques ou la préparation du goûter.

### 5.2.3 Place de l'école

Ce nouveau projet pédagogique souhaite établir des relations avec les directions d'école afin que le travail entamé à l'école nourrisse celui de l'école de devoirs et inversement.

Dans cet esprit de collaboration, l'équipe coordinatrice accordera du temps pour présenter le projet aux directions d'écoles voire aux enseignants, dans le courant du mois d'août.

L'équipe souhaite créer une relation, mettre en place des contacts avec les enseignants des différents enfants accueillis.

Etablir une relation de confiance et de reconnaissance avec l'ensemble des partenaires scolaires ne peut qu'optimiser l'accompagnement proposé à l'enfant.

#### 5.2.4 Partenaires

Pour mener certaines activités et créer des projets ou pour le suivi d'un enfant, il est possible que l'équipe collabore avec les services communaux, la bibliothèque, la ludothèque, le service des sports, l'ONE, le CPAS, l'AMO, la maison de jeunes, le Centre culturel, le PMS, etc.

### 5.3 Moyens matériels

Deux pièces en enfilade sont accessibles pour les enfants.

Différents espaces sont créés et permettent aux enfants de s'installer où ils le souhaitent durant le temps libre et l'accompagnement aux devoirs.

Du matériel pédagogique et des référentiels sont utilisés pour faciliter les apprentissages.

Durant leur temps libre, les enfants ont à leur disposition : des jeux de société, des livres, de la peinture, du matériel de bricolage, des puzzles, un babyfoot, etc.

Une troisième pièce, à l'écart, permet aux enfants qui le souhaitent, de s'isoler.

L'école de devoirs dispose également d'un accès à un jardin. Un espace est réservé pour créer un espace « potager ».

Chaque enfant dispose d'un casier dans lequel il peut laisser ses effets personnels.

## 6 Déroulement d'un accueil

### Les lundis et jeudis à l'école de devoirs

- 15h30-16h15 : arrivée progressive des enfants/ temps pour soi / goûter
- 16h15-16h45 : accompagnement à la scolarité / méthodologie
- 16h45-17h25 : activités ludiques et pédagogiques
- 17h25-17h30 : rangement des locaux et départ des enfants

### Les mercredis à l'école de devoirs

- 11h30-12h30 : arrivée progressive des enfants/ temps pour soi
- 12h30-13h00 : repas
- 13h00-13h30 : temps pour soi
- 13h30-14h00 : accompagnement à la scolarité / méthodologie
- 14h00-17h20 : activités ludiques et pédagogiques / goûter
- 17h20-17h30 : rangement des locaux et départ des enfants

## 7 Descriptif des moments d'accueil

- **Temps pour soi** : après une journée à l'école, l'enfant a besoin de souffler, se déconnecter, prendre un moment pour lui, raconter sa journée, faire part de ses émotions, etc.
- **Goûter** : il est pris avec le groupe, c'est un moment convivial. Les enfants sont autonomes dans la préparation du goûter.

- **Accompagnement à la scolarité/méthodologie** : temps pendant lequel l'enfant réalise ses travaux scolaires, de manière autonome, avec les outils adéquats mis à disposition, avec le soutien et l'aide de l'équipe encadrante.
- **Activités ludiques et pédagogiques** : par le biais d'activités diverses, plusieurs compétences sont travaillées.

**Exemple** : quelques enfants se rendent à l'épicerie acheter les ingrédients nécessaires à la réalisation de la pâte à crêpes.

- *l'enfant s'exprime face à un adulte ;*
- *l'enfant utilise le vocabulaire adéquat ;*
- *l'enfant paie le montant demandé et vérifie l'argent rendu ;*
- *l'enfant lit et comprend une recette ;*
- *l'enfant applique la règle de 3 et calcule ;*
- *l'enfant travaille les notions de grandeur ;*
- *l'enfant collabore, travaille en équipe ;*
- *l'enfant développe ses connaissances culinaires ;*
- *l'enfant développe sa confiance en soi ;*

**Rangement des locaux** : le lieu étant l'espace de vie des enfants, il est de leur responsabilité de le conserver propre et ordonné.

## 8 Publicité

Suite à la restructuration du projet, un nouveau flyer sera créé. Il sera publié dans le journal mensuel de l'entité, le « **Vivre à Comines** » ainsi que sur le site et la page Facebook de la Ville. Un Power Point a également été réalisé et sert de support lors des présentations aux directions d'écoles et services divers.

Leeuwerck Alice,

Présidente